



# Prix de la vocation des ARTS et LETTRES

DOSSIER N°

## FICHE D'INSCRIPTION

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Je présente ma candidature au  
Prix de la vocation des Arts et Lettres

Le / /

*Signature du candidat*

Si ma candidature est retenue, j'autorise la Ville  
de Saint-Pierre et ses partenaires à utiliser les  
informations de mon dossier et ma photo, dans  
le cadre d'actions de promotion des filières  
artistiques et littéraires.

Le / /

*Signature du candidat*

(ou de l'un des parents ou d'un représentant  
légal, pour les candidatures mineures)

**Dossier à renvoyer impérativement  
pour le vendredi 21 juin 2024**

à l'adresse suivante :

MAIRIE DE SAINT-PIERRE  
24, rue de Paris  
97500 Saint-Pierre

Tél. : 41 10 50 - courriel : [contact@msp975.fr](mailto:contact@msp975.fr)

Prix offert par la  
Ville de Saint-Pierre  
et ses partenaires



# Conditions exigées pour concourir

- Être élève de classe terminale de lycée d'enseignement général, technologique ou professionnel.
- S'orienter vers une formation supérieure.
- Remplir le présent dossier exposant le projet d'études et le projet professionnel, et joindre les pièces demandées.

*N.B. : L'attribution du prix ne sera effective que si le candidat intègre la formation pour laquelle il a présenté un dossier.*

## Modalités d'attribution

- Le Prix de la vocation des Arts et de Lettres est offert par la Mairie et ses partenaires pour encourager les lycéens à s'orienter, dans l'enseignement supérieur, vers des formations artistiques ou littéraires.
- Son montant est de 1 000 €.
- Le prix est décerné par le Maire ou son représentant et les partenaires associés.
- Le jury classe les candidatures à partir de l'analyse anonyme des dossiers reçus, en tenant compte prioritairement du projet d'études et du projet professionnel, tout en prenant en considération le mérite du candidat et la situation financière.
- Les dossiers sont à retourner à l'adresse indiquée au verso.

## Pièces à joindre obligatoirement à ce dossier

- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour).
- Copie des bulletins scolaires de l'année précédente et des trimestres de l'année en cours.
- Copie de la dernière fiche d'imposition.

## Attention !

Si votre dossier est retenu, il vous sera demandé de le compléter **ultérieurement** avec les pièces suivantes :

- Résultats obtenus au baccalauréat (copie du relevé de notes).
- Attestation d'inscription dans l'établissement d'accueil pour 2024-2025 et/ou certificat de scolarité.
- RIB au nom du candidat.